

## Université Populaire de Narbonne (UPS)

Site de l'UPS : <http://upsnarbonne.unblog.fr/>

Site du café philo : <http://cafephilo.unblog.fr/>

Site de Michel Tozzi : [www.philotozzi.com](http://www.philotozzi.com)

Mail de Michel Tozzi : [michel.tozzi@orange.fr](mailto:michel.tozzi@orange.fr)

Revue de didactique de la philosophie *Diotime*: [www.educ-revues.fr/diotime/](http://www.educ-revues.fr/diotime/)

### PÔLE PHILO

## ATELIER DE PHILOSOPHIE POUR ADULTES (2013-2014)

(9<sup>ième</sup> année)

Séance 1 du 14-09-2013

9h30-12h15

(Nombre de participants :)

*Introduction de la séance* : Michel Tozzi

*Animation - reformulation* : Michel Tozzi

*Présidence de séance* :

*Synthèse de la discussion* :

### Qu'est-ce que l'éthique ?

#### I) Introduction par Michel

##### A) Ethique et morale

L'éthique est l'un des champs traditionnels de la philosophie, avec la métaphysique, l'épistémologie, l'esthétique etc. On ne peut trancher étymologiquement sur la distinction entre éthique et morale, car le premier mot (ethos en grec), comme le second (mos, mores en latin) signifient « mœurs ». Mais les philosophes les distinguent souvent.

Ils entendent souvent par morale (ex. : Kant), l'ensemble des devoirs universels, anthropologiquement fondateurs (ex. : interdiction du meurtre et de l'inceste), en lui opposant l'éthique comme plus spécialisée (éthiques animale, environnementale, des affaires etc.).

Les ethnologues et sociologues (et certains philosophes comme Protagoras) soutiennent au contraire une conception relativiste de la morale : ensemble des obligations formulées par une société, variables dans l'espace et le temps, inculquées par l'éducation et une culture donnée (exprimées par les lois, les mœurs, les coutumes...).

A ces deux conceptions de la morale, hétéronomes (imposition de l'extérieur et intériorisation par la conscience individuelle), certains opposent l'éthique, visée personnelle d'une vie qui semble bonne à l'individu en son for intérieur (ex. : Aristote, Ricoeur). L'éthique est en ce sens le lieu de l'exercice du jugement moral, capacité, dans un contexte précis, de décider en fonction de valeurs de référence pour la personne. Or ces valeurs peuvent entrer en contradiction, donnant lieu à des dilemmes moraux : choisir par exemple entre sécurité et liberté, liberté et égalité, égalité et équité etc.

##### B) Les grandes conceptions de la morale

Serge Cospérec distingue trois grandes familles de théories morales dans l'histoire de la philosophie : « *Comment savoir ce que nous devons faire pour bien faire ?* » par référence aux conséquences, disent les morales *conséquentialistes* ; par référence au Devoir, disent les morales *déontologiques* (En philosophie morale le terme déontologie se dit des éthiques centrées sur l'idée

de devoirs inconditionnels ; à ne pas confondre avec la déontologie au sens usuel d'une éthique spécifique à un corps professionnel) ; par référence à ce que ferait une personne vertueuse disent les *éthiques de la vertu*.

**A) Le conséquentialisme** affirme que l'action bonne est celle qui promeut les meilleures conséquences, à savoir le « *plus grand bonheur du plus grand nombre possible* » (Mill). Cette idée comprend donc trois affirmations centrales : 1° seules importent les *conséquences* de l'action (principe conséquentialiste) ; 2° dans les conséquences, seuls importent le bonheur ou le malheur (principe hédoniste) ; 3° le bonheur d'une personne n'a pas de priorité sur celui des autres (principe d'équité).

Le conséquentialisme prétend résoudre certains dilemmes sur lesquels butte le déontologisme. Par exemple, dans le film « Vertical Limit » la cordée menée par Peter Garrett a dévissé et le jeune alpiniste doit choisir : soit il coupe la corde qui retient son père au-dessus du vide et sauve ainsi sa vie et, surtout, celle de sa sœur Annie, soit tout le monde meurt. Là où le Déontologue serait pris dans un conflit insoluble de devoirs (toujours porter secours *vs* ne jamais nuire à quiconque), le Conséquentialiste recommande l'action dont résulte, *au total*, le plus de bien ou, ici, le moins de mal. Le conséquentialisme guide souvent les décisions politiques. Par exemple, dans le domaine de la santé les contraintes budgétaires obligent à des choix : on investit beaucoup dans la recherche sur le cancer (qui concerne beaucoup de monde) et peu ou pas ailleurs (cas des maladies orphelines). L'aide humanitaire connaît des problèmes analogues : qui aider en priorité et pourquoi ? Le conséquentialisme offrirait donc un critère de choix, là où le déontologisme nous paralyserait parce le Devoir interdit de choisir entre les personnes. Une conception rigoriste du devoir ferait de nous des saints... ou des inhumains (ne pas mentir, même si c'est pour sauver une vie).

**B) Pour le déontologisme**, l'action bonne se définit par le strict respect des règles morales (« ne pas tuer », « ne pas voler » etc.), sans considération des conséquences. Les principes moraux ne doivent *jamais être transgressés* même si cela permettrait d'éviter des maux importants ou d'améliorer le sort de tous dans des proportions considérables. On pensera ici à la morale de Kant, mais aussi à celle des « droits de l'homme ». Kant formule ainsi le devoir fondamental « Traite autrui toujours comme une *fin*, jamais comme un *moyen* » : et pour bien signifier sa portée universelle, il ajoute : « Fais en sorte que tu puisses ériger la maxime de ton action en loi universelle » (ex. : Mentir érigé en loi rend toute vie commune impossible, car ruinant la confiance entre les hommes). Lévinas va très loin dans cette voie de l'impératif catégorique, puisque je dois un respect absolu au visage d'autrui, et sans réciprocité, à cause de sa verticalité et de sa faiblesse associées, qui symbolisent la figure de l'infini...

Le déontologisme estime que le conséquentialisme aboutit à des résultats inacceptables. Le conséquentialisme semble autoriser le sacrifice des intérêts d'une minorité si le bien-être de la majorité en est considérablement accru, alors que le déontologisme l'exclut et peut donc seul prévenir la tyrannie d'une majorité. Le calcul des conséquences est en outre compliqué alors que les devoirs sont clairs : de quelles conséquences tenir compte ? Immédiates, lointaines ? Pour ma communauté ou pour l'humanité présente, voire à venir ? Est-ce seulement possible ? Enfin, le conséquentialisme semble trop exigeant. Exemple : dois-je utiliser mes derniers 10 € pour rentrer à la maison en taxi ou les donner à ce mendiant dans la rue et marcher jusque chez moi ? Les donner sans doute ! Puisque le bien en résultant pour le mendiant dépasse de loin la gêne de rentrer à pied chez soi. Dois-je avec mes 2 € acheter ce gâteau à la crème ou les donner à une association de lutte contre la faim en Afrique ? Puisque mes 2 € peuvent contribuer à sauver une vie, pas d'hésitation ! Plus grave : dois-je donner un de mes reins à cet étranger qui sans cela va mourir ? Si je considère les conséquences respectives des options concurrentes (donner *vs* ne pas donner), j'y suis à l'évidence *moralement tenu*. Le

conséquentialisme obligerait ainsi à des actions exceptionnelles (comme être obligé de mettre sa propre vie en danger pour le plus grand bien de tous) qui sont certes magnifiques, mais la morale n'exige pas que chacun soit *obligatoirement* un héros ou un saint. Une telle exigence serait folle, c.à.d. ni juste ni raisonnable. Faire son devoir suffit et c'est déjà beaucoup.

L'aspect rigoriste de la morale sociale, morale des devoirs, a été analysée par Freud comme répressive, car brimant nos pulsions spontanées inconscientes. Mais c'est pour lui le prix à payer pour l'inclusion protectrice de l'individu dans la société et la civilisation.

**C) Pour l'Éthique de la vertu** (désormais *EV*), l'action bonne est celle qu'accomplirait une personne *vertueuse* en pareilles circonstances. Les « vertus » sont ces traits de caractère que nous trouvons excellents comme la bonté, le courage, la loyauté la générosité. L'*EV* incite chacun au perfectionnement moral, car l'action bonne résulte uniquement du *caractère vertueux* de l'agent et l'exprime (dire la vérité exprime l'honnêteté, s'opposer à un tyran exprime le courage). Aristote dit que la vertu s'acquiert par entraînement, bonne habitude (*hexis*) qui devient seconde nature. Les stoïciens recommandaient des « exercices spirituels » pour s'entraîner, par exemple en rendant l'idée de la mort familière.

La question centrale est ici « *quel genre de personne je veux être ?* » ou « *que dois-je faire dans une telle situation pour être quelqu'un d'honorable, d'estimable ?* ». Pour savoir quoi faire, la règle est donc simple : « Imagine ce qu'une personne patiente, ou loyale, ou attentionnée, ou autre, ferait ou dirait en pareil cas et tente d'en faire autant ! ».

Selon, l'*EV* le déontologisme et le conséquentialisme sont incapables de rendre compte de l'expérience morale. D'abord parce que leurs règles (évaluation des conséquences ou principes moraux) sont si abstraites et générales qu'elles sont inapplicables aux situations concrètes, toujours complexes et contextualisées. Ensuite parce qu'ils excluent les désirs et sentiments de l'agent. Par exemple, que répondrons-nous à cet ami hospitalisé qui nous remercie de notre visite ? Un déontologue dirait peut-être « Ce n'est rien ! Je n'ai fait qu'accomplir le devoir auquel la morale m'oblige (1) » ; un conséquentialiste : « C'est normal ! Je ne l'ai pas tant fait par rapport à toi que parce qu'il est de l'utilité commune d'entretenir de bonnes relations ». Pour l'*EV*, c'est l'amitié, la gentillesse, la sollicitude qui seules rendent bonne cette action et non pas « faire son devoir » ou « calculer les conséquences ». Une personne moralement « exemplaire » n'applique pas mécaniquement des règles ; son caractère vertueux la pousse à agir de façon appropriée et elle trouve un réel *plaisir* à ce qu'elle fait.

Déontologues et conséquentialistes ne se privent pas de souligner à leur tour les difficultés de l'*EV*. Être scrupuleux ou courageux est estimable, mais dira-t-on d'un assassin méticuleux ou d'un jeune soldat nazi combattant héroïquement vingt adversaires aguerris qu'ils agissent bien et sont exemplaires ? Qu'est-ce qui est considéré comme vertu morale et pourquoi ? Combien y a-t-il de vertus ? Certaines sont-elles plus fondamentales ? Peut-on les classer par ordre d'importance ? Et tout cela semble varier fortement selon les cultures. Et s'il y a conflit entre les vertus. Par exemple, la miséricorde me porte à pardonner, mais la justice n'y trouve pas forcément son compte ; la fidélité compte-t-elle plus que l'amour ? Etc. Enfin, l'idée de « perfection morale » peut effrayer.

Note 1 : Il pourrait même ajouter qu'il a d'autant plus de mérite qu'il n'avait aucun plaisir à venir car il perd une demi-journée, il avait des choses plus plaisantes à faire, etc. mais qu'il a fait son Devoir *parce que* c'est le Devoir. A quoi l'*EV* opposera la définition qu'Aristote donne de l'homme vertueux : « on n'est pas un véritable homme de bien quand on n'éprouve aucun plaisir dans la pratique des bonnes actions, pas plus que ne saurait être jamais appelé juste celui qui accomplit sans plaisir des actions justes, ou généreux celui qui n'éprouve aucun plaisir à faire des actes de générosité, et ainsi de suite. S'il en est ainsi, c'est en elles-mêmes que les actions conformes à la vertu doivent être des plaisirs (*Éthique à Nicomaque*, I, 9, 1099a,17-21).

Autre distinction entre les doctrines : il y a les conceptions de la morale fondées sur la **raison** (Voir ci-dessus : Aristote, Kant, Stuart Mill), et celles fondées sur le **cœur** (Augustin, Pascal, Rousseau et la pitié, M. Scheler et la sympathie, Ricoeur avec la sollicitude, aujourd'hui le care avec C. Gilligan).

Notons enfin la conception contemporaine du « **minimalisme moral** » de Ruwen Ogien, qui résonne avec une société individualiste. Il s'exprime par la seule maxime négative : « Ne pas nuire à autrui », « règle d'or » que l'on retrouve dans toutes les religions. Dans cette conception, nous avons des devoirs vis-à-vis d'autrui, mais pas de nous-même. C'est le *consentement mutuel entre adultes* qui devient le critère de légitimité dans ce « libéralisme moral » (ce qui autorise pour Ogien la prostitution, le sado-masochisme réglé, la dépénalisation du cannabis, la PMA et la GPA etc.).

Un mot sur l'éducation : le *jugement moral* s'éduque chez l'enfant et l'adolescent. Il doit *reposer* pour nous à la fois sur la raison et la sensibilité, car la raison éclaire le jugement, mais la sensibilité nous affecte en tant qu'humain (Conception importante pour le futur cours de morale laïque que va mettre en place V. Peillon...).

**Pour aller plus loin.**

**Article**

Vincent Descombes, *Que peut-on demander à la philosophie morale ?*, Revue *Cités*, n°5, 2001, p.13-30 (repris in *Le Raisonnement de l'ours - Et autres essais de philosophie pratique*, Seuil, p. 411-434).

**Ouvrages d'introduction**

Jean-Cassien Billier, *Introduction à l'éthique*, PUF, 2010.

Ruwen Ogien, Christine Tappolet : *Les Concepts de l'éthique. Faut-il être conséquentialiste?*, Hermann Éditeurs, 2009.

**Classiques**

Aristote, *l'Éthique à Nicomaque*.

Kant, *Fondements de la Métaphysique des mœurs*.

Mill, *De l'Utilitarisme*.

## II) Synthèse de la discussion

## III) Décisions pour la suite (15')

### Calendrier :

- 26 octobre : « L'art, le Beau, l'esthétique ». Débroussaillage de ces notions.
- 16 novembre.
- 14 décembre.

On, reviendra ensuite aux questions économiques et politiques.

## Annexe Texte de participants